

**Avertissement** : notes prises au vol... erreurs possibles... prudence !

Mardi 14 mai 2019

Hôpital cantonal de Genève

[Loi sur le travail : une place pour la flexibilité ?](#)

Dr Ch. Fehlmann

2 articles...« Patient Safety Outcomes under Flexible and Standard Resident Duty-Hour Rules Jeffrey H. Silber, N Engl J Med 2019; 380:905-914” et « Sleep and Alertness in Medical Interns and Residents: An Observational Study on the Role of Extended Shifts. Basner M, Sleep. 2017 Apr 1;40(4). doi: 10.1093/sleep/zsx027. »

Dans le 1<sup>er</sup>, il s'agit de comparer 2 horaires de travail pour des internes...le 1<sup>er</sup> rigide, le 2e avec une certaine flexibilité entre les heures de présence et les heures de garde...et de regarder si la mortalité des patients s'en trouve affectée d'une part et si l'envie de dormir, la vigilance et la durée de sommeil affecte les médecins d'autre part.

En gros...pas de différence dans les 2 groupes...

Dans le 2e, il s'agit de voir la réactivité et les troubles du sommeil chez des internes en oncologie...un groupe sans service de nuit, l'autre avec des rotations de nuit...

Là, plus de problèmes de sommeil et de réactivité chez ceux qui font des services de nuit...

On retiendra (selon le Dr Fehlmann) qu'entre une certaine flexibilité et une régulation stricte des heures de travail au cours de la formation médicale, il y a « non-infériorité » en ce qui concerne mortalité des patients, durée de sommeil et fatigue des internes...

Il faut quand même noter qu'il y a 2 fois plus d'accidents de voiture chez les internes en « extended work shifts » par rapport au « non extended work shifts »... (“Extended Work Shifts and the Risk of Motor Vehicle Crashes among Interns, Laura K. Barger, N Engl J Med 2005; 352:125-134”)

Moi je n'ai pas très bien compris ce que veut dire “flexibilité” dans les cas ci-dessus...

Je vais en rester là...



Compte-rendu du Dr Eric Bierens de Haan  
[ericbdh@bluewin.ch](mailto:ericbdh@bluewin.ch)

transmis par le laboratoire MGD  
[colloque@labomgd.ch](mailto:colloque@labomgd.ch)